

page 5

éditorial

PRE

Sur une rive Sud de la Méditerranée en proie à tous les degrés du désordre, deux États du Maghreb semblent relativement épargnés. Le Maroc, qui suit les chemins d'une démocratisation parfois difficilement compréhensible mais globalement maîtrisée. Et une Algérie qui semble compter sur les succès de l'immobilité.

Ce dernier pays est toujours sous le choc de la guerre civile des années 1990, qui explique pour une large part la prudence politique de ses élites, et de la population. Mais cette prudence est aussi un statisme : gel institutionnel, économique, social et politique d'un pays qui tient sur deux piliers – un pouvoir militaro-sécuritaire réglant les affaires de l'État, et une rente pétro-gazière permettant d'acheter la paix sociale.

L'environnement international remet en cause ce système, miné de toutes parts. Au plan économique d'abord. La volatilité des cours du pétrole, leur tendance globale à la baisse, posent la question de la rente elle-même. Avec cette circonstance aggravante : l'« esprit rentier » a, depuis des décennies, détourné l'Algérie des investissements qui lui permettraient de maintenir le niveau de ses exportations, ou de se lancer dans l'exploitation de ressources non conventionnelles. Si la rente s'affaïsse, c'est le substrat même d'une économie fort peu diversifiée qui menace de se dissoudre. Et avec l'économie, c'est le tissu social qui pourrait se défaire. L'usure de la rente met le fonctionnement du système à nu : la fatigue de structures politiques opaques, des cadeaux clientélistes, de la corruption, la dépolitisation d'une population que désespère l'immobilité, et qui fait le lit d'une islamisation rampante...

Le chaos extérieur (Sahel, Tunisie, Libye...) pose d'autres questions pressantes. Le système militaro-sécuritaire algérien, jusqu'ici performant surtout pour structurer le pays, doit désormais se préoccuper d'enjeux précis : garde des frontières, projection éventuelle de forces au-delà de ses frontières, assistance aux pays voisins. C'est son insertion même dans son environnement stratégique, et les missions de ses armées, qu'Alger doit désormais revoir – et cela sûrement pour une longue période.

Le dossier qu'a dirigé Mansouria Mokhefi pour ce numéro de *Politique étrangère* éclaire l'ensemble de ces questions – la viabilité d'un système économique « hors sol » dépendant d'une rente qui s'épuise, la solidité d'une construction sociale basée sur cette rente, l'épuisement d'un régime que ne peut ressourcer la vitalité d'une société dépolitisée, au moment où les périls extérieurs vont sans doute obliger le pays à sortir d'un relatif isolement régional. Avec deux interrogations complémentaires : le régime a-t-il en lui la capacité de décision et de renouveau nécessaires ; et qu'impliquent

les mutations à venir pour les relations des Européens en général, et de la France en particulier, avec l'Algérie ? L'histoire, les souffrances, anciennes et récentes, du peuple algérien, imposent à nos choix une grande prudence. Mais nul ne doute que les décisions des Algériens, et la manière dont nous les accompagnerons, seront des enjeux considérables pour les années à venir.

2015, année du centenaire du génocide qui frappa les Arméniens, a-t-elle été une occasion manquée ? s'interroge la rubrique *Contrechamps* de cette livraison. Oui, si l'on espérait des commémorations un rapprochement spectaculaire entre Erevan et Ankara. Non, si l'on constate qu'au-delà d'exaspérations ponctuelles, leur relation ne s'est pas sérieusement dégradée – la confrontation en est restée à la demi-teinte, sans vraie convergence, sans véritable rupture.

Cette année nous enseigne que le mouvement turc vers la reconnaissance sera long, mais qu'il est sans doute irrépressible, et déjà incontestable, dans la société mais aussi au niveau des décideurs, en dépit des gels politiques de passage. Elle nous dit aussi que les enjeux mémoriels, ou moraux, ne sont pas là seuls en cause. L'Arménie a ses propres problèmes internes ou régionaux. 2015 a sans doute conforté son image internationale – avec une série de reconnaissances officielles du génocide –, lui permettant ainsi de s'affirmer hors d'une logique régionale qui reste largement définie par Moscou.

En Turquie, la question du génocide s'inscrit dans une démarche d'éloignement progressif d'une idéologie réaffirmée, durcie par les régimes successifs de la République. Ceci, en un temps où l'assise régionale, géopolitique, du pays, semble incertaine. La Turquie est et sera un grand pays, une puissance régionale décisive ; mais les printemps arabes, puis l'affaire syrienne, les complications – pour dire le moins – du dialogue avec les Kurdes, ont brouillé son image, rendu peu clairs des choix qui apparaissaient convaincants voici dix ans. Ses relations avec l'Arménie, la Russie, avec les pays du pourtour de la mer Noire, s'inscrivent aussi dans ce contexte, que vient compliquer encore l'affaiblissement de l'AKP après les dernières élections législatives.

Sauf révolution dans ses derniers mois, l'année 2015 aura été, pour l'Union européenne, celle d'une grande mise en danger : un danger de mort morale. Le projet européen n'est pas en danger de mort technique – l'inventivité

des solutions techniques, des accords de dernière heure, reste en Europe remarquable. Ni en danger de mort politique : la scène bruxelloise reste un beau champ clos pour l'affrontement des intérêts nationaux dans une infinie pièce politique. Mais quelle image projettent d'eux-mêmes les Européens vers l'extérieur ; quelle image ont-ils d'eux, de leur grand projet de créer une gouvernance pacifique à l'échelle d'un continent ? Le danger de mort morale, c'est celui de l'étiollement de ce projet, de son affadissement dans l'esprit des gouvernements et des peuples.

On peut en effet parler de morale à propos de deux crises majeures de cette année : celle des migrations transméditerranéennes, celle de l'affaire grecque. L'idée même de solidarité européenne semble y avoir naufragé au profit de solutions techniques transitoires et d'un repli sur les intérêts nationaux strictement compris. On ne peut certes répondre à l'irresponsabilité par un engagement financier sans limite (crise grecque) ; on ne peut rêver, bien sûr, que la bonté d'âme européenne suffise à régler un problème d'ampleur mondiale (les mouvements migratoires). Mais l'UE a surtout ces derniers mois exhibé de profondes divisions (Nord-Sud, Est-Ouest, « anciens » et « nouveaux » membres...) au profit d'analyses et de politiques nationales. Sur la Grèce, l'Union aurait pu affirmer une doctrine claire et unifiée, solidarité d'exclusion si la Grèce avait été priée de sortir de la zone euro, avec les mesures d'accompagnement nécessaires, ou solidarité d'inclusion, avec les mesures de reconstruction de l'économie grecque – au lieu d'exposer ses divisions, de retenir des solutions techniques fausement efficaces, et d'avouer de fait son impuissance à traiter sur le fond le problème posé par un pays pesant 2 % de sa richesse globale. Quant aux migrations, une UE solidaire combinerait les solutions collectives de court terme – gérer l'afflux ponctuel des migrants et leur répartition provisoire sur le territoire européen –, et l'imagination de solutions internationales de plus long terme. Deux contributions de ce numéro de *Politique étrangère* montrent combien la dimension, la géographie, la nature même des migrations se sont profondément modifiées ces dernières années, et que c'est au niveau mondial qu'il faut aborder le problème.

À ce niveau mondial, nous autres Européens étions jusqu'à aujourd'hui fiers d'apporter une contribution basée sur une autre manière de voir les relations internationales. Sommes-nous toujours fiers, et pour combien de temps ?